

LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Chères villageoises et chers villageois,

Comme chaque automne, nous voyons le village retrouver son calme après l'animation estivale. Le savez-vous ? de 228 habitants permanents nous atteignons plus de 1000 habitants en plein pic touristique !

Comme chaque année, il est plaisant d'accueillir des touristes venus trouver un peu de calme et de repos dans notre belle vallée !

Comme chaque été, ils nous vantent la beauté de notre village, l'accueil des habitants, des hébergeurs et des producteurs, ils expriment souvent le désir de revenir.

Dans ce monde troublé, déchiré par la violence des attentats, nous avons, modestement, contribué à un moment de tranquillité pour ces vacanciers.

Accueillir, nous savons donc faire !... question d'actualité... recevoir celles et ceux, qui au péril de leur vie, fuient leur pays en guerre où la violence, la pauvreté et la faim, ne laissent guère de chance aux générations actuelles et futures... Serions-nous prêts à y contribuer ?

Par le passé, notre village a hébergé un camp de rétention de réfugiés espagnols, les plus âgés d'entre nous s'en rappellent encore et les ouvrages d'Hervé Mauran, relatant cette période, décrivent les habitants disponibles et accueillants... Pourrions-nous bénéficier des mêmes qualificatifs ? Aujourd'hui, les services de l'Etat ne souhaitent pas que, les petits villages dépourvus d'école, de commerces et de transport en commun, reçoivent des réfugiés. Une famille a été accueillie à Villeneuve de Berg, une autre à Vallon Pont d'Arc, d'autres viendront peut être... La solidarité intercommunale peut nous amener à coopérer..

Le chaleureux après-midi de soutien aux réfugiés, organisé par plusieurs associations, à l'Escargot à Vogüé, où j'y ai rencontré quelques uns/es d'entre vous, montre que malgré ce que certains disent, incitant au rejet, la solidarité et la fraternité existent !

Bonne lecture des nouvelles de notre vie commune !

Bel automne à vous, et bonnes fêtes de fin d'année !

Votre Maire, Véronique LOUIS

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2016

Ordre du jour

I - Approbation du procès-verbal du Conseil précédent (8/04/2016)

II - Points soumis au vote (délibérations à prendre)

- 1) Avenant au règlement du marché paysan
- 2) Conventions :
 - Renouvellement de la convention avec l'association sportive « Berg Helvie »
 - Renouvellement de la convention avec l'association sportive « Ovalie Berg Coiron Helvie »
- 3) Désignation d'un/e conseiller/ère municipale chargé/e de la sécurité routière

III- Motion

Soutien à l'hôpital d'Aubenas

III – Questions diverses et points d'information

- SIVOM « Olivier de Serres » : Rapport annuel 2014 sur le service public d'eau potable
- Point sur les conventions culturelles
- Point sur le recours au tribunal administratif
- Point sur la réflexion concernant un éventuel projet de parc solaire
- Point sur le prix « Aurhalpin » du patrimoine

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2016

Ordre du jour

I - Approbation du procès-verbal du Conseil précédent (8/07/2016)

II Points soumis au vote (délibérations à prendre) :

- 1) Modification des statuts de la Communauté de communes « Berg et Coiron »
- 2) Affaires budgétaires
 - Décision modificative budgétaire
 - Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2017
- 3) Opération « Cœur de village »
 - Demande de subvention au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

III- Motion

- Motion de soutien au CIDFF07

- Vœu adressé au gouvernement contre l'utilisation des Néonicotinoïdes (pesticides)

III – Questions diverses et points d'information

- Point sur les conventions culturelles, contrat d'assurance
- Point sur le recours au tribunal administratif
- Point sur la réflexion concernant un éventuel projet de parc solaire
- Avancée du PLU

AFFAIRES SCOLAIRES



La rentrée scolaire 2016-2017 s'est déroulée de manière satisfaisante, avec pour le transport, comme nous vous l'avons déjà communiqué dans LA FEUILLE, un nouveau car plus grand (mais moins large !) donc plus adapté à notre route de campagne. L'itinéraire de circulation modifié et validé par le Conseil Départemental depuis l'année scolaire dernière est maintenu, comme l'accueil anticipé et gratuit à l'école élémentaire publique des enfants (déposés avant l'heure d'ouverture des classes), qui est pris en charge par la Mairie de Villeneuve de Berg.

Pour cette année 2016-2017, la première ligne de transports scolaires prend en charge 26 élèves à destination de Villeneuve-de-Berg, notre ville d'affectation de secteur pour les écoles primaires publique et privée (19 élèves) et pour le collège public (7 élèves). Sur la seconde ligne, 6 lycéens du village sont transportés à destination des lycées d'Aubenas, notre ville d'affectation de secteur dès la seconde. A la demande des Maires de Berg et Coiron, une troisième ligne a été ouverte pour les lycéens inscrits à Le Teil.

En cas de perturbation des transports scolaires, nous vous rappelons qu'une information est envoyée par sms, en temps réel, auprès de chaque famille concernée.

Le chauffeur de car nous a fait remarquer qu'à de nombreuses occasions, il est en difficulté pour effectuer la manœuvre de retournement sur l'emplacement du parking au hameau des Salelles, de même les pompiers nous ont rappelé qu'aucune voiture ne doit gêner leurs camions si l'urgence s'imposait, surtout devant le poteau d'aspiration ainsi que sur l'espace limitrophe de la clôture coté droit.

Merci de respecter strictement les 6 emplacements de stationnement formalisés sur le parking résidents.



Enfin, pour la 3ème année consécutive, les Temps d'Activités Périscolaire (TAP) sont mis en œuvre et pris en charge, dans chaque école publique du territoire, par la Communauté de Communes « Berg et Coiron ». L'école privée a souhaité ne pas poursuivre ces activités pour ses élèves...

ETAT CIVIL, DEPARTS ET ARRIVEES

Décès :

Robert FARGIER, du hameau des Salelles, décédé le 13 juin 2016 à Villeneuve-de-Berg.
Nous réitérons nos sincères condoléances à la famille.

Nous accueillons au village :

Monsieur et Madame MAZZA au quartier Chambonnots
Monsieur et Madame TAYLOR au bourg centre.
Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Départ :

Jeanne RICHEBE a rejoint la maison de retraite « les Terrasses de l'Ibie » à Villeneuve de Berg.
Etienne et Joanne VENNETIER nous ont quittés, momentanément pour des raisons professionnelles, et ont rejoint Mayotte.

Nouveautés :

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Les députés ont voté le transfert des Pacs aux communes. C'est l'une des dispositions du projet de loi « de modernisation de la Justice du 21e siècle »
Les maires, officiers d'état civil, prendront en charge l'enregistrement et la dissolution des PACS, dès que les décrets d'application auront été publiés.

PASSEPORT...

Après un test dans plusieurs mairies, le ministère de l'Intérieur a généralisé, depuis le 1er juillet 2016, la possibilité de faire une demande de passeport en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (www.ants.fr). Cette procédure, facultative, doit faciliter les démarches administratives et sécuriser les informations d'état civil.



La petite recette du village

LE CHOU FARCI

Ingrédients pour 6 personnes :

Un beau gros chou pommé dit de Milan

Pour la farce : 400g de chair à saucisses (ou viande hachée), 150g de mie de pain (trempée dans l'eau), 3 œufs, 1 gousse d'ail, 1 oignon, 2 feuilles de blette, 1 blanc de poireau, 1 bouquet de persil, 1 cuillère à soupe de farine, 3 cuillères à soupe de lait, Sel, poivre.

Pour la cuisson : 2 cuillères à soupe de saindoux (ou huile végétale, ou graisse d'oie), 1 oignon, 2 gousses d'ail, 3 carottes, ficelle.



Retirer les feuilles du chou, les laver, puis les faire blanchir quelques minutes dans de l'eau bien chaude

Préparer la farce : Dans une poêle, mettre à frire dans un peu d'huile, les oignons, l'ail, les feuilles de blette, le persil, le blanc de poireau, le tout haché finement, bien mélanger puis, dans un saladier, incorporer cette préparation avec la viande, les œufs, la mie de pain égouttée, le lait, la farine, le sel et le poivre.

Préparer la cocotte en faisant chauffer la graisse, faire revenir l'oignon, l'ail et les carottes coupées en morceaux. Retirer du feu, réserver dans une assiette. Disposer la ficelle de part et d'autre à l'intérieur de la cocotte, tapisser la cocotte avec les feuilles de chou, puis étager la farce et les feuilles par alternance et terminer en couvrant de feuilles de chou. Bien ficeler le chou, rajouter sur le dessus le mélange réservé dans l'assiette.

Couvrir et faire cuire 2 heures, à feu très doux

A déguster au coin du feu ! Bon appétit !

TOURISME

Le tourisme reste un « pilier » de l'économie locale. Malgré le contexte national de baisse de la fréquentation touristique en France, selon les professionnels, l'Ardèche a fait le plein cet été, il s'agit d'une « bonne » année d'activités !

Et d'ailleurs, nous avons constaté une belle fréquentation dans la vallée de l'Ibie et au village.

L'office de tourisme (OT) intercommunal « Berg et Coiron », sis à Montfleury, enregistre, depuis sa création en 2013, une croissance constante de fréquentation (+ 79,64% en 4 ans). A noter : 50% des membres du conseil d'administration de l'OT sont des hébergeurs et des acteurs locaux de Saint-Maurice d'Ibie, dont une représentante titulaire du collège des élus de la Communauté de Communes (Stéphanie ELDIN). La vallée et le tourisme local sont, donc, très bien représentés au sein de l'OT et jouent un rôle prépondérant dans la politique touristique de notre territoire !

Enfin, nous vous rappelons que le financement de l'office de tourisme vient, pour la majeure partie, des taxes de



séjours versées aux hébergeurs par les touristes (camping, gîtes, chambres d'hôtes, hôtels) et perçues par la communauté de communes, d'où l'importance pour chaque hébergeur de déclarer, annuellement, l'ensemble de ses nuitées.

ARTISANAT

Un troisième artisan vient d'installer un local de stockage de matériels sur la zone artisanale communale, à la Coustette. Joseph Notargiacomo (entretien d'espaces verts et paysagiste), a rejoint l'ébéniste-menuisier Sébastien Mariau et l'entreprise de maçonnerie Serge Targos. L'ensemble de ces artisans disposent d'un bail locatif avec la commune.



COMMERCE ET PRODUCTEURS LOCAUX



Pour la 4ème année consécutive, s'est tenu le marché paysan. Il fait désormais partie du paysage estival ! La fréquentation a connu une belle progression cette année et même une véritable affluence, certains dimanches !

De nouveaux producteurs ont participé cette année : savonnerie de l'Ibie, volailles du Fay, produits de la châtaigneraie ardéchoise et bien sûr les habitués qui reviennent fidèlement ! A noter l'animation créée par le stand de la cave coopérative de Montfleury et le succès pour les pizzas des « galets de l'Ibie ».

Les producteurs apprécient particulièrement l'accueil qui leur est fait et surtout la fréquentation des habitants. Rendez-vous a été pris pour l'été 2017 !

TRAVAUX.....

Intempéries 2014 et 2015



Les travaux liés aux intempéries 2014 et 2015 se sont achevés par la réfection de la chaussée en enrobé sur la voie dite « chemin de Saint Andéol », le reprofilage* du lit de l'Ibie de part et d'autre du pont des Salelles, celui-ci a été consolidé sur une partie du tablier. Les dossiers décrivant la réalisation de l'ensemble des travaux ont été adressés à la Préfecture de l'Ardèche. Un technicien de la DDT07 s'est rendu récemment sur le terrain, accompagné des adjoints, pour vérifier la véracité des travaux. Nous allons, enfin, pouvoir percevoir les aides de l'Etat et du Conseil Départemental.

**Les pierres et gravier qui avaient été sortis du lit de la rivière, suite à une erreur de compréhension des directives de la police de l'eau, ont été remis dans la rivière, tel que l'exigeait les services de l'Etat. Nous vous rappelons que les prélèvements de pierres et gravier dans les cours d'eau sont soumis à autorisation préalable des services de la police de l'eau.*

Logements communaux

- Ancienne école : Pour limiter les déperditions de chaleur et l'effet de convection, une porte coulissante a été posée au droit de l'escalier d'accès à la chambre sous-toiture. Travaux réalisés par notre menuisier local Sébastien Mariau.
- Rue du Portail : Remise en état du palier extérieur du logement communal par un revêtement en dalles de pierre. Travaux prévus mais non réalisés à ce jour.

Voirie et signalétique

- Chemin de Saint Andéol : Les travaux de réfection de chaussée, suite aux intempéries, sont terminés. L'entreprise SATP d'Aubenas a réalisé la mise en place d'un enrobé à chaud comme prévu... avec l'espoir que ces travaux résisteront lors d'un prochain phénomène cévenol !
- RD 558 : Suite à nos sollicitations, comme vous avez pu le constater, le service des routes vient de conforter sur certains secteurs les bas cotés de la départementale. Un rapetassage dans l'attente de la réfection globale de cette route prévue d'ici à 2020... l'échéance recule année après année... !
- Chemin de Valos : Les filets de protection posés depuis quelques années nécessitent une purge. En effet plusieurs rochers se sont décollés de la paroi et mettent en tension le grillage. Nous avons consulté une entreprise compétente pour ce travail. Ces travaux seront inscrits également au budget 2017 .

- Mur chemin de Reboul : Lors d'une visite d'un technicien du service des routes du Département à propos de l'état de la RD558, celui-ci nous a informés du risque d'effondrement d'une partie du mur de soutènement du chemin de Reboul sur la RD. Après une visite sur place, accompagné par le service d'assistance du Département, nous avons consulté deux entreprises pour une estimation de travaux à prévoir au budget 2017.



- Quelques panneaux de signalisation sont venus remplacer ou compléter ceux existants, notamment aux aires de stationnement des Salelles et au bord de l'Ibie au dessous de l'église. Ces panneaux sont onéreux et ne doivent supporter, donc, aucune dégradation... Ils sont là pour indiquer la réglementation qui doit être respectée pour la sécurité de toutes et tous.



- Installation d'un support pour 6 vélos sur l'ancienne dalle de béton près de la cabine téléphonique du village. Les cyclistes apprécieront cet équipement qui maintiendra correctement leurs vélos le temps d'une pause. JL





**DES NOUVELLES DE LA RÉVISION
DE NOTRE PLAN LOCAL
D'URBANISME (P.L.U.)**

Le travail en vue de la révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit par la réalisation du projet d'aménagement durable du territoire (PADD), autrement dit les orientations stratégiques du nouveau PLU. La réunion des personnes associées (Préfecture, chambres consulaires, Conseils Régional et Départemental, communauté de communes ...), obligatoire dans la procédure, a eu lieu le 27 septembre 2016. Lorsque cette partie du travail sera achevée, elle sera présentée et débattue au Conseil Municipal.

Concernant la révision du P.L.U., nous vous rappelons qu'un registre numéroté est mis à disposition des habitants, aux heures d'ouverture de la Mairie (lundi et jeudi de 14 à 17h), pour recueillir leurs commentaires.

Projet

Etant en pleine réflexion pour la révision du P.L.U., la municipalité s'interroge sur l'opportunité de se doter, comme l'ont déjà fait nombre de communes, d'un PSMV (plan de sauvegarde et valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), nouvelle dénomination de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), dans le but de simplifier certaines opérations et préserver la qualité du bâti ancien du village et du vieil hameau des Salelles, par des prescriptions claires et applicables à tout un chacun. A suivre...

TRAVAUX : POUR RAPPEL



Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie avant d'engager des travaux extérieurs concernant votre habitation, car le code de l'urbanisme est parfois complexe. Nous avons la possibilité de soumettre des questions à notre service instructeur, la Direction Départementale des Territoires (DDT), et/ou à Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) afin de répondre à vos interrogations et vous permettre ainsi de modifier, restaurer, agrandir ou construire en respectant ledit code. A ce sujet, la personne qui avait attaqué un arrêté du maire, auprès du tribunal administratif, concernant une opération d'urbanisme, a été déboutée et condamnée à 1000 euros, aux dépens, à verser à la commune. Elle devra également procéder à une remise à l'état initial.

Faut-il rappeler... que le code de l'urbanisme fait peser des obligations sur les maires lorsque ceux-ci ont connaissance de travaux de construction ou d'aménagement réalisés sur le territoire communal en l'absence d'autorisations d'urbanisme ou en violation de celles-ci lorsqu'elles ont été délivrées.

PHC

COORDONNÉES DE LA MAIRIE ET JOURS D'OUVERTURE

LUNDI et JEUDI de 14h à 17h - 04 75 94 71 41

mail : ma-stmib@inforoutes-ardeche.fr site : saint-maurice-d-ibie.fr

**Merci de prendre en note : En raison des congés de fin d'année,
la Mairie sera fermée du 23 décembre 2016 au 1er janvier 2017. Prochaine permanence : lundi 2 janvier 2017
Une permanence aura lieu le samedi 31 décembre 2016 de 14 à 16h
pour permettre l'inscription sur les listes électorales**

CEREMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité aura lieu
le **vendredi 13 janvier 2016** à 18h30, à la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence !

LES DYNAMIQUES COLLECTIVES



La Communauté de Communes « Berg et Coiron » (C.D.C.)

DES AIDES FINANCIÈRES POUR « HABITER MIEUX »

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la communauté de communes BERG et COIRON a signé avec l'Etat et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) un « protocole territorial » par lequel elle s'engage à financer les projets d'amélioration énergétique des logements occupés par leur/s propriétaire/s : une prime de 500 € et une prime « habiter mieux » de 2 000 € seront ajoutées à une subvention de l'ANAH pour financer une rénovation thermique conduisant à une économie de 25 % des dépenses énergétiques du logement. D'autres travaux peuvent aussi être financés, notamment pour favoriser le maintien à domicile.

Au service des propriétaires qui souhaitent bénéficier de subvention dans le cadre de travaux dans leurs logements, l'association SOLIHA, assure l'aide au montage des dossiers de subvention sur le territoire de la communauté de communes.

Pour tout contact : Bertrand Gusella au 04 75 94 07 99 ou SOLIHA au 04 75 29 51 35

L'ACTION « COHABITONS EN VIVARAIS MÉRIDIONAL »

La cohabitation intergénérationnelle et solidaire est dorénavant possible près de chez vous ! AIDER et la communauté de communes Berg et Coiron vous accompagnent vers cette nouvelle forme d'habitat; pour répondre au problème de **l'isolement des personnes âgées à domicile** et à **la difficulté pour les étudiants de trouver un logement**. Une réelle **solution au sentiment de solitude des personnes âgées et/ou isolées**.

Si vous êtes intéressé/e, renseignez-vous auprès de Bertrand Gusella - Service Habitat de Berg et Coiron au 04 75 94 07 99 ou auprès de AIDER au 04 75 40 99 24

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS- PARENTS (LAEP)

« Le projet LAEP en Berg et Coiron : un groupe moteur se rencontre depuis plusieurs mois maintenant »

La communauté de communes Berg et Coiron a lancé au printemps dernier une démarche participative auprès des parents du territoire pour **réfléchir ensemble au projet de création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** en Berg et Coiron. Ce lieu d'accueil sera dédié aux enfants (de moins de 6 ans) et aux parents avec l'objectif général d'offrir un **espace d'échanges pour les tout-petits et leurs familles**. Il sera financé par la CAF et la Communauté de

communes Berg et Coiron.

Le LAEP est un lieu d'écoute et de parole, un lieu pour échanger avec d'autres parents et rencontrer des professionnels issus des domaines de la santé, du social ou de l'éducatif. Un lieu pour jouer et se détendre avec les enfants. Un lieu où l'on vient quand on veut, pour le nombre de fois que l'on veut et où l'on reste le temps que l'on veut. Un lieu où l'accueil est gratuit, confidentiel et anonyme. Un lieu où les enfants se socialisent, découvrent, observent, rencontrent d'autres enfants. Un lieu où les enfants peuvent expérimenter la séparation en douceur et progressivement avec leurs parents. Un lieu où leurs parents en dialogant dédramatisent leurs problèmes du quotidien.

Une douzaine de parents suivent le projet, avec plus spécifiquement 6 mères de famille très actives dans le groupe. Elles se sont réunies déjà 4 fois depuis juin dernier pour faire connaissance et partager ensemble les objectifs et valeurs qu'elles souhaitent insuffler au futur Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Elles sont accompagnées par Sandra Condemine, coordinatrice enfance jeunesse à la communauté de communes Berg et Coiron, et Sarah Chion, chargée de mission à l'ACEPP, qui animent le groupe pour mettre en forme le projet, et sont garantes du cadre réglementaire propres au LAEP.

De nouveaux parents sont bien sûr les bienvenus pour intégrer ce groupe de réflexion : il reste beaucoup de points à penser et à acter : l'écriture du projet, le lieu à définir, les horaires, le type de portage etc.

Le groupe vous attend avec plaisir pour enrichir leurs réflexions et faire connaissance.

Pour plus d'informations, contacter Sandra Condemine coordinatrice enfance-jeunesse au 04.82.85.47.97 ou par mail scondemine@bergetcoiron.fr





Protection et valorisation de la vallée de l'Ibie

Le comité stratégique s'est réuni le 8 septembre 2016, salle de la Mairie. Ont été présentées les deux études conduites (par des stagiaires en Master II auprès du SGGA) concernant :



- Le projet de pâturage extensif (hameau des Salelles et Rochecolombe) avec pour objectif l'installation en agriculture ou la mise à disposition de pâturages pour des éleveurs en place
- L'inventaire du patrimoine bâti de la rivière (moulins, digues, béalières...) afin de valoriser ces témoins du passé, avec l'appui des associations locales de préservation du patrimoine de Villeneuve de Berg et de Vallon Pont d'Arc.

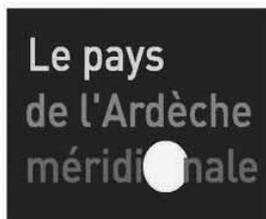
Le point a été fait également sur :

- les acquisitions foncières et les conventions avec des propriétaires de terrains sur la zone de baignade (trou de la lune, en particulier) pour pallier à l'hyper-fréquentation anarchique du site.
- La campagne estivale 2016 des éco-gardes
- le lancement du projet pédagogique à destination des centres de loisirs :
Pour le centre de loisirs de la Communauté de communes des gorges de l'Ardèche, la sortie nature a eu lieu le jeudi 20 octobre de 9h30 à 12h30 dans la basse vallée de l'Ibie, suivie, le vendredi 21 de 14h à 17h, d'un atelier artistique à Ruoms. Pour l'accueil de loisirs du centre socio-culturel de Villeneuve de Berg, la sortie nature a eu lieu le 27 octobre au Trou de la Lune, agrémentée par deux ateliers le mercredi 26 octobre de 14h à 17h et le vendredi 28 octobre de 9h à 12h à Villeneuve de Berg.

Le saviez-vous ?

L'Ibie est un « poumon sédimentaire », c'est elle qui injecte des sédiments dans la rivière Ardèche. Sans l'Ibie, il y aurait beaucoup moins de pression et de sédiments, ce qui contribuerait à abaisser le lit de l'Ardèche et générerait des problèmes pour les nappes phréatiques. D'où la nécessité de ne pas prélever de pierres et de graviers dans le lit de notre tempétueuse rivière...

A plus large échelle, le manque de matériaux transportés par les rivières jusqu'à la mer contribue au recul du littoral.



Pays ardèche méridionale

Le Pays de l'Ardèche méridionale... C'est fini ! Le nouveau président de région, Laurent WAUQUIEZ, a décidé de mettre un terme à ce dispositif de coopération supra-intercommunale, soutenu par la Région. De nouveaux

contrats seront contractualisés avec chaque intercommunalité. Dommage... car le Pays a initié, avec les élus des 174 communes le composant, les citoyennes/ns du conseil local de développement (CLD) de nombreux projets au service du territoire : pépinières d'entreprises, maison de l'emploi et de la formation, structures petite enfance, piscines, bistrot de Pays, événements culturels, aide à la rénovation de logements, soutien à l'agriculture paysanne, etc... C'est une grande perte pour un territoire rural comme le nôtre, car demain, sans la présence du Pays, nombres d'activités risquent de disparaître et les communautés de communes n'auront pas la « surface » technique et financière pour porter des projets d'envergure en terme de développement.

Le seul dossier porté, encore, par le Pays est le schéma de cohérence d'organisation territoriale (SCOT) jusqu'à son achèvement en 2019.

Des recherches de financements et de partenariats sont en cours pour tenter de faire perdurer cette structure, très professionnelle, qui a contribué fortement au développement de l'Ardèche méridionale, car il serait très péjoratif de se priver d'une telle ingénierie... A suivre



SIVOM Olivier de Serres

Les travaux de changement de la canalisation d'eau potable entre Villeneuve de Berg et le bourg centre, ainsi que des lieux dits « des Plots à Reboul », sont terminés. Réalisés en quatre ans, ils ont été inaugurés le 8 novembre 2016 à la salle des fêtes du village.

Cette canalisation ancienne, sujette à de nombreuses fuites, nécessitait cette intervention onéreuse. Sans cette coopération intercommunale, ces travaux n'auraient jamais pu être effectués.



DU CÔTÉ DE LA CULTURE, DE L'HISTOIRE, ET DU PATRIMOINE...

CULTURE

Invitation a la lecture

Isabelle, notre libraire partenaire, « au Temps retrouvé » située à Villeneuve de Berg, nous propose, pour cet hiver au coin du feu, les quatre ouvrages suivants pour grands et petits !

Pour les Grands :

En route vers toi de Sara Lövestam

Roman chez Actes sud

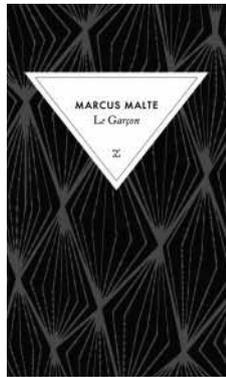
Deux époques et des destins croisés en suède. Quatre objets retrouvés de nos jours par Hanna font revivre des femmes et leur passé suédois vers 1908, Signe, Anna et Elvira. Ce roman nous dévoile la lutte pour le droit de vote des femmes et l'égalité salariale en Suède. Une fresque qui nous emporte grâce à ses héroïnes.

Le garçon de Marcus Malte

Roman chez Zulma

Une très belle épopée pour un personnage anonyme de 1908 à 1934 en France.

Au départ on le découvre arrivant dans un village. Les habitants craignent qu'il ne soit de mauvais augure. Puis beaucoup d'amour, un peu de guerre ... Magnifique !



Pour les enfants

Le carnaval des insectes de Hélène Rajcak et Damien Laverdunt

Album à partir de 4 ans chez Actes sud

Un album qui se déploie aux sons de ritournelles carnavalesques. Par mille détails, des insectes nous dévoilent de nombreuses fêtes annonçant les saisons.

Le monstre du placard existe et je vais vous le prouver

de Antoine Dole et Bruno Salomone

Album à partir de 4 ans chez

Actes sud

Un album attachant où un gentil monstre dans un placard aide un enfant...



Bonne lecture !

Un hiver tout en couleur

A l'initiative d'une habitante du village...

«*Petit marché de Noël*»

De l'art avant toute chose...

Ils sont un groupe d'amis artistes, passionnés par leur

travail, la création... et par l'amitié !

Dans une ambiance gaie, conviviale et colorée, ils seront une quinzaine d'artistes à vous présenter leur travail (peintures, sculptures, céramique, icônes, enluminures ... sans oublier la gastronomie)

Les samedi et dimanche 26 et 27 novembre 2016

de 10H30 à 19H à la salle des fêtes

Restauration sur place.

&

Soirée «Alcaz»

«Un duo comme il n'y en a pas deux»

Auteurs compositeurs, de chansons aux allures folk rock qui nous baladent...

ils interprètent également G. Brassens, Baudelaire, Léo Ferré ...

le vendredi 25 novembre 2016 à 20H30

Au bistrot de Pays « Le Levant »

Concert de Noël



Le dimanche 11 décembre 2016 à 19h00 à l'église, la

Municipalité reçoit le group'Jazz vocal d'Aubenas

« Bog'indigo », *chœur Gospel*. Ils nous ont enchantés en 2012, ils ont souhaité revenir vers nous...

A noter sur vos agendas, nous vous espérons nombreux !

FH

HISTOIRE

En écho à l'actualité...

Qui sait aujourd'hui, que notre village a connu un camp de travailleurs espagnols ?

La guerre civile espagnole (1936-1939) provoque un exode massif et soudain de population en direction de la France. De nombreux républicains espagnols franchirent la frontière pyrénéenne de janvier à mars 1939 pour fuir la répression franquiste. Combien sont morts de froid, de faim, de manque d'hygiène, d'épidémies, notamment des enfants, dans des camps de fortune, organisés par le gouvernement de l'époque, sur les plages du Roussillon.

On assiste, ensuite, à l'ouverture de micro-camps dans toute la France, à l'automne 1940, dans les heures sombres de notre histoire.

C'est à ce moment là, que le poste de commandement d'une unité de travailleurs étrangers est installé à Saint Maurice d'Ibie : Le 160ème GTE (Groupement de Travailleurs Etrangers), placé sous les ordres d'un ex-capitaine de la légion étrangère, Charles Février, homme brutal et sans scrupule.

Le bureau central du groupement départemental de l'Ardèche est resté au village jusqu'en janvier 1942.

Alors que le commandant du groupe et quelques cadres s'installent au village, les travailleurs particulièrement affectés à la production de bois et de charbons

de bois par l'agence des eaux et forêts, sont installés, dans des baraquements en planches, couverts de plaques de carton bituminé, au hameau des Salelles et à Maneval. A la fin de l'année 1940, près de 200 espagnols, sont là dans l'attente d'être répartis sur différents chantiers.

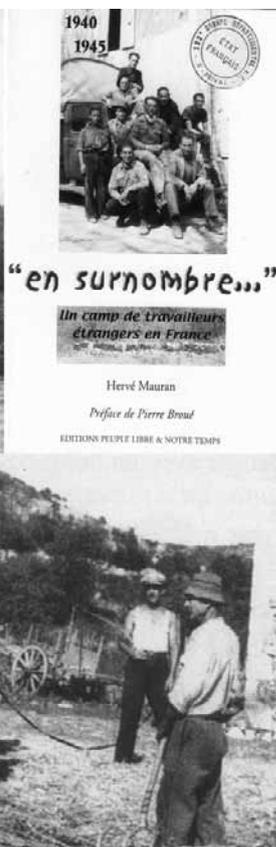
Le comportement de certains gardiens et du commandant Charles Février inquiète les habitants. La maltraitance est de rigueur, la moindre désobéissance mène au « mitard ». En janvier 1941, trois travailleurs sont torturés et enfermés nus, par -8°, provoquant l'indignation des villageois, dont une vingtaine qui se rendent sur les lieux (à La Gourmandie) pour les délivrer.

Les mois passant, les habitants commencent à se lier d'amitié avec ces réfugiés, les espagnols ont désormais bonne presse, ils animent les cafés tout en sachant rester discrets, « ils avaient la misère joyeuse... jamais les habitants du pays n'ont entendu dire qu'ils avaient volé ou offensé qui que ce soit » (René Coudène)

Le café Vidal aux Salelles et les trois cafés de Saint Maurice sont de formidables espaces de distractions et au printemps, des matchs de foot sont organisés, sur le pré communal, entre habitants et espagnols.

Un habitant du village, jeune adolescent à l'époque, confie : « les filles étaient toutes folles des espagnols... lorsque venaient les beaux jours, les plus dégourdis des adolescentes villeneuveises se rendaient à Saint Maurice avec le secret espoir de croiser le regard d'un bel Andalou, ou d'un ardent catalan... » ce qui ne plaisait guère à leurs parents ! Parmi ces travailleurs se trouvaient des intellectuels : professeur, médecin, dentiste, poète... qui rendaient service aux habitants.

A Saint Maurice, le plus célèbre de ces réfugiés espagnols, le coiffeur Mariano ALONSO a épousé Odette MOULIN du café Vidal, il deviendra par la suite le restaurateur



réputé de l'Auberge des Salelles, apprécié par tant d'ardéchois !

Par ces temps troublés, certains d'entre eux, par la suite, rejoignirent la résistance dans le maquis.

C'est par la lecture des ouvrages très documentés d'Hervé MAURAN, que moi-même, petite fille de réfugiés républicains espagnols par mon père, ai pris connaissance, avec émotion, de l'existence de ce camp dans ce village où j'ai choisi de vivre. La vie réserve, parfois, de curieuses coïncidences... et aujourd'hui résonne, dans ma tête, la chanson de Michel Berger « Je veux chanter pour ceux qui sont loin de chez eux.... »

F.OROZCO

Ouvrages de référence : Hervé MAURAN

« En surnombre : un camp de travailleurs étrangers en France » Editions Peuple libre et notre temps

« Un maquis de républicains en Cévennes » Editions Lacour Colporteur

PATRIMOINE

Le mardi 28 juin 2016, Véronique LOUIS et Françoise HERPIN, se sont rendues à Corbas (Rhône) au musée de l'aviation, où se déroulait la cérémonie de remise des prix 2016 du Patrimoine Aurhalpin, pour recevoir le prix alloué par le jury...En effet la Commune est lauréate dans la mention «réalisation» pour récompenser l'exemplarité des travaux de sauvegarde et de restauration de l'église romane du village, ce prix est doté de 1000€.

Le dimanche 9 octobre 2016, en préambule du concert des «Ouates polyphoniques», le Président des prix Aurhalpins du patrimoine est venu remettre, au niveau local, le prix obtenu par la commune en 2016, en présence de Sabine BUIS, députée de l'Ardèche, de Sylvie DUBOIS, conseillère départementale de notre canton, de Pascal SCHMITT, délégué départemental de la Fondation du patrimoine et de Michel TESTON, sénateur honoraire.

C'est une fierté pour l'équipe municipale, précédente et actuelle, de recevoir ce prix qui contribue à la notoriété de la commune et à sa promotion. Cela profitera à l'ensemble des acteurs économiques et touristiques de notre village.



DIVERS...MAIS NON MOINS IMPORTANT !!

Inscription sur les listes electorales

L'année 2017 sera une année électorale :

- les 23 avril et 7 mai 2017 pour les élections présidentielles
- les 11 et 18 juin 2017 pour les élections législatives.



La commission communale de révision des listes électorales a été constituée : présidée par Madame la Maire, en présence de la secrétaire de Mairie, elle est composée d'électrices et d'électeurs désignés par le Préfet de l'Ardèche et le Président du Tribunal de Grande Instance de l'Ardèche. Il s'agit d'Agnès SEVENIER et de Xavier BERTE, suppléant Gilles VERGNAUD.

Les cartes d'électrices et d'électeurs seront renouvelées en 2017, elles vous seront adressées par courrier le moment venu.

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, pensez à venir vous inscrire, en mairie, sur les listes électorales d'ici au 31 décembre 2016. Le samedi 31 décembre 2016, une permanence sera tenue de 14 à 16h en Mairie pour d'éventuels retardataires !

Les jeunes, qui auront 18 ans, au plus tard le 28 février 2017, sont inscrits automatiquement. Si toutefois, ils n'ont pas été informés par la Mairie de leur inscription d'office, il est toujours possible de régulariser leur situation, auprès de celle-ci, au plus tard le 31 décembre 2016.

Pour ceux qui auront 18 ans au-delà, ils seront inscrits jusqu'à la veille des scrutins. (modalités d'inscription sur : www.saint-maurice-d-ibie.fr rubrique : vie municipale-démarches administratives-élections)

Téléphonie mobile

A la demande des services de la Préfecture, l'association des Maires de l'Ardèche a sollicité les communes à propos des difficultés rencontrées avec la téléphonie mobile, et ce d'autant que toutes les cabines téléphoniques vont être démontées sur l'ensemble du territoire national... Nous avons fait part des problèmes persistants sur la commune.



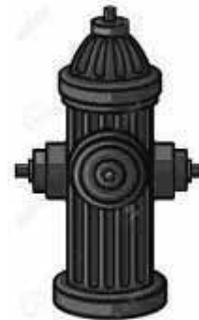
Le gouvernement négocie, actuellement, avec les opérateurs, pour obtenir une meilleure couverture des zones blanches et grises.

Les services de la Préfecture ont pris contact, à cet effet, avec la Municipalité. Suite à cet entretien, il apparaît que la Commune pourrait être prise en compte dans ce nouveau plan pour améliorer la couverture de notre secteur... A suivre...

Sécurité incendie

Les pompiers sont venus inspecter le système de lutte contre les incendies (bornes, réserves d'eau). Quelques travaux de remise en état des bornes seront nécessaires, d'autant que l'ensemble des bouchons métalliques ont

été dérobés... Il faudra les remplacer ! Quelques travaux de peinture s'imposent pour les bornes. Globalement, le village dispose d'un système satisfaisant, en état de fonctionnement. Nous vous rappelons que l'an passé, nous avons procédé à la réfection totale de la borne au centre du hameau des Salelles (3500€).



Projet d'adressage communal

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro de LA FEUILLE, l'équipe municipale s'est engagée dans son plan d'adressage. Celui-ci permettra un meilleur (et à priori plus rapide) acheminement des colis, c'est également un moyen d'identification des habitations pour l'accès des secours, mais aussi **LA condition** pour le raccordement de la fibre optique (internet à très haut débit) mis en œuvre par la Communauté de Communes « Berg et Coiron » d'ici 2025 pour tous les logements du territoire.

Un petit groupe de travail s'est mis en place, composé des élues, Stéphanie Eldin et Françoise Herpin, ainsi que de Jean Journet, compétent sur les sujets historiques du village et qui nous a donné un grand nombre d'informations, et de nos factrices Agnès Sévenier et Marie-Laure Manso.

Le travail a donc abouti après un état des lieux des rues et ruelles et le recensement de toutes les habitations. Le groupe a fait le choix de noms patrimoniaux, reprenant des vocables traduisant l'histoire et les spécificités du village.

Nous avons demandé plusieurs devis et avons finalement choisi d'être accompagnés, dans ce projet, par la Société SIRAP et la société TTI ROCHETAILE EMAIL. Lorsque les documents techniques de la société SIRAP nous seront remis, ils seront à la disposition des habitants, aux heures d'ouverture de la mairie, ainsi qu'un registre pour recueillir remarques, avis, et éventuelles propositions, qui pourraient être pris en compte lors du choix définitif du nom des rues, par le Conseil Municipal. Par ailleurs une réunion publique sera organisée. Vous serez tenus informés en temps utile.

Nous poursuivrons, ensuite, sur **la signalétique locale**, en effet l'ensemble des panneaux de publicités devront disparaître du territoire communal (sauf dérogations particulières). Nous proposerons aux aubergistes, aux hébergeurs, artisans, etc... la possibilité d'apparaître sur la signalétique communale que nous serons amenés à mettre en place. C'est la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2), précisé par le décret du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et pré-enseignes, qui s'applique désormais. Ces modalités prévues par ces textes sont en vigueur depuis le 13 juillet 2015. En tout état de cause, le **1er juillet 2018** tous les dispositifs installés, avant l'entrée en vigueur,

devront avoir été mis en conformité . En l'absence d'un règlement local de publicité, les services préfectoraux (DDT) assurent le suivi de l'application de ces mesures. Ils sont déjà intervenus dans d'autres villages pour le retrait de panneaux, désormais illicites.

Réflexion photovoltaïque...

Nous poursuivons la réflexion avec la société d'économie mixte (SEM) « Energie Rhône vallée ». Une zone pour un éventuel projet (d'environ 4 hectares) a été identifiée récemment. Cependant, il est nécessaire d'approfondir la faisabilité. Par ailleurs, la Communauté de Communes poursuit sa réflexion.

Comment prévu, nous continuerons à vous informer des évolutions du dossier.

Repetita...De repetita...De...

Code de la route

Plusieurs habitants se sont plaints de la vitesse excessive des véhicules, souvent conduits par des autochtones, dans la traversée du village (vitesse limitée à 30Km/h) et au hameau des Salelles (vitesse limitée à 50Km/h sur la RD 558)... Le respect de ces limitations relève de la stricte responsabilité individuelle... Comment celles et ceux, qui sont concernés par cette non-observance des mesures prises pour la sécurité de toutes et tous, vivraient t'ils au village ensuite, s'ils provoquaient un accident grave engageant leur responsabilité? Réfléchissez - y !



Déchets verts

Nous vous rappelons que vous disposez d'un espace, pour déposer vos déchets verts, sur le terrain près de la station d'épuration du bourg centre. Régulièrement les services de la communauté de communes viennent les récupérer pour les acheminer vers la station de compostage du SIDOMSA, à Lavilledieu.

Merci de ne pas déposer d'autres déchets et de respecter les zones de dépôts car cela nécessite, ensuite, du tri et donc une grande perte de temps pour les agents communaux et intercommunaux.



L'Ibie n'est pas une poubelle pour jeter ces déchets ! 30 m plus loin vous avez l'aire de dépôt... ! Un petit effort !!!



Nos amis les bêtes

Peut on espérer qu'en répétant les recommandations, cela finira par payer et par améliorer les comportements !

Cet été, la Mairie a été encore sollicitée par des habitants et par des touristes qui ont été importunés voire agressés par des

chiens errants sur la voie publique sans leur maître.

Posséder un compagnon à 4 pattes est un choix personnel qui implique aussi des responsabilités.

Un chien doit être maintenu en laisse sur le domaine public ou sous contrôle de son maître dans un périmètre de 100 m maximum. Cela évite bien des désagréments et accidents. Par ailleurs les aboiements intempestifs répétés sont une gêne pour tous.

De même, veillez à réguler la population féline par la stérilisation de nos amis les chattes/ts. Une surpopulation crée des désagréments au voisinage (déjections malodorantes, dommages dans les jardins et bacs à plantes, sur les terrasses..., contamination entre congénères...)

Merci de veiller au respect de ces obligations qui protègent tout un chacun, et afin de ne pas nous contraindre à faire intervenir la fourrière, en l'occurrence la SPA, à laquelle la commune est adhérente.

Dernière minute

ardèche
LE DEPARTEMENT

Le Décret n° 2016-1319 du 5 octobre 2016, modifiant le décret n° 2014-148 du 13 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de l'Ardèche, vient d'être publié au journal officiel de la République Française, désormais notre canton départemental dénommé : n°12 « Le Teil » devient : n°12 « Berg- Helvie ». Cela prend en compte la fusion des cantons de Le Teil et de Villeneuve de Berg , ce qui permet de faire réapparaître le pays de Berg !

ALBUM PHOTOS !!

Souvenirs, cette année encore, d'un été riche d'évènements culturels en partage...



Théâtre sur le pré communal avec la compagnie Les Fous sans blanc



Belle soirée estivale avec le spectacle « Western caillette »



Année II de la résidence d'artistes « La Bergamasca »
orchestre de musiques anciennes

Heureux d'être
à nouveau parmi
nous... et avec
un CD !
Encore
meilleurs que
l'an dernier !



Merci à Jacqueline Brun pour son mécénat
d'hébergement gracieux.



La cour des contes, chez Luce et Bernard Vincent.
Soirée poésie avec Alain Jahan, de beaux textes dans
la douceur de la nuit



Le Duo argentin Ninon Valder et Nicolas
« Colacho » Brizuela
Leur musique résonne de formes et de
rythmes traditionnels empreints de la
chaleur de l'Amérique du sud

ALBUM PHOTOS !! SUITE



Exposition
rétrospective de
l'œuvre de Ber-
nard Vincent
Nous étions nom-
breux au vernis-
sage au palais
des évêques
de Bourg Saint
Andéol !



Duo Dyris, guitares classiques
Une nouveauté qui nous a régales !



Les journées européennes du patrimoine
Encore une belle fréquentation cette année !



Les Ouates polyphoniques.
Elles sont revenues !
et toujours cette incroyable
harmonie de voix

LES GENS D'ICI

Paroles des enfants et des jeunes de la commission communale

Notre mobilisation dans les fêtes communales

Comme chaque année, nous nous sommes mobilisés pour participer aux fêtes communales et en particulier le 15 août à la fête champêtre de notre village organisée par le Comité des fêtes. Cette année, nous avons tout d'abord pris en charge la préparation des chars pour le défilé emblématique de cette journée, puis nous avons répondu présents pour l'installation de cette fête qui demande beaucoup d'investissement et de bras musclés. Le jour J, jour que nous attendions tous, nous avons encadré les enfants qui montaient sur notre char et nous avons également géré le snack du midi et du soir et aidé au repas champêtre. Mais bien sûr, nous avons pu profiter aussi des animations de la journée et du bal qui nous a permis de nous détendre après tous ces efforts. Malgré cela, nous nous sommes levés le lendemain matin pour aider au démontage des installations de cette grande fête. Notre mobilisation nous permet de nous sentir investis dans notre commune et nous donne envie de la renouveler chaque année. Nous remercions l'équipe du Comité des fêtes de nous accorder sa confiance. C'est, aussi, grâce à cette implication que nous nous projetons dans le futur pour continuer à faire vivre notre village.



Une grande Dame...

Native d'Aizac, dont elle fut Maire de 1998 à 2008 succédant à son père, Madeleine JOUANNY nous a quittés, au cœur de l'été, à l'âge de 81 ans. Le samedi 9 juillet 2016, sous un soleil de plomb, de nombreux amis, habitants et élus l'ont accompagnée à sa dernière demeure : le petit cimetière d'Aizac

Si aujourd'hui, je vous parle de cette femme, étrangère à notre village bien qu'étant venue de nombreuses fois, c'est parce qu'elle a beaucoup compté dans ma vie d'élue. Elle m'a beaucoup appris, elle était un modèle pour moi. Je l'ai rencontrée en 1998 lorsque j'ai été élue conseillère régionale. Elle m'a accompagnée dans l'apprentissage de la fonction d'élue en milieu rural mais aussi dans la découverte de cette merveilleuse Ardèche méridionale qu'elle aimait passionnément..

Elle fut la première Présidente du Pays de l'Ardèche méridionale, alors que j'en étais la rapporteure régionale. Nous avons beaucoup travaillé ensemble. En quittant la présidence en 2008, voici un texte qu'elle avait écrit sur son engagement au Pays, il montre dans quel état d'esprit elle œuvrait :

« [...] Ce territoire, mon territoire, attendait qu'on le fasse mieux vivre, qu'on soit enfin ambitieux pour lui. C'est avec passion que j'ai conduit ma mission. Dire ce qu'il m'en reste, c'est [...] reconnaître le travail collectif élaboré avec les élus, la société civile, les techniciens et nos partenaires, dans le respect des convictions de chacun. C'est valoriser l'information et la transparence que nous avons su protéger, loin des idées partisans. Ensemble nous avons su donner du temps, partager les idées et les compétences. La négociation et la concertation ont été permanentes. Je suis convaincue que nous avons su trouver un équilibre dans l'implication de tous les acteurs du territoire, et qu'au delà de la mise en œuvre du CDDRA,



le Pays a véritablement impulsé, au niveau du territoire, des dynamiques qui contribuent aujourd'hui pleinement à son développement[...] »

Fille d'institutrice, elle accéda à l'éducation nationale où elle assura, au cours de sa vie professionnelle, des responsabilités dans des centres d'insertion et d'orientation.

Elle exerça les fonctions de présidente de la Maison de l'Emploi et de la Formation et la vice présidence de la mission locale pour les jeunes.

Elle fut, aussi, Présidente de l'association des Amis du Musée de la Résistance à LE TEIL, elle était dépositaire de la médaille de « Juste parmi les nations », au nom de ses parents qui avaient accueilli et protégé un enfant juif durant la dernière guerre. Je n'oublierai jamais la cérémonie de remise de cette distinction, sur la place de la mairie de la Bastide de Juvinas : cet enfant juif, devenu grand-père, se trouvait là, entouré de sa famille, à côté de celle qui avait été sa copine d'école, Madeleine JOUANNY, qui se rappelait que son père, Maire d'Aizac à l'époque et sa mère l'institutrice du village, lui

avaient appris à « garder le secret ». Elle recevait, par une belle journée ensoleillée d'automne, cette distinction, au nom de sa famille, des mains du Consul d'Israël..

Elle avait, aussi, créé le festival de musiques anciennes « Festival du volcan », organisant ainsi de beaux concerts dans les églises du canton d'Antraigues.

Voilà une femme qui a donné énormément pour notre territoire, quitte à s'y épuiser... Nous lui devons, collectivement, beaucoup !

Mado était une « belle personne » pétrie d'humanisme, de tolérance, de droiture. Son amitié, son don de soi, sa générosité, étaient reconnus de toutes et tous, elle défendait la justice et les valeurs républicaines.

Grand merci Mado, tu me manques tant, j'aimais tellement te parler de mes doutes dans l'exercice de ma fonction !

Véronique LOUIS

LES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

Comme chaque 15 août, de nombreux bénévoles s'étaient retrouvés pour préparer la grande fête champêtre du village. Leur travail a été une fois de plus remarquable. Au final, une journée très réussie, avec le défilé de chars, la fanfare, la paella, beaucoup d'enfants et de familles sur le pré communal, touristes et locaux mélangés, le tout sous un soleil solide. Un beau 15 août, bien dans la tradition.

Prochaines manifestations :

Samedi 12 novembre 2016, rôtie de châtaignes à la salle des fêtes à partir de 19h30. Pensez à apporter vos couverts pour la soupe à l'oignon.

Samedi 17 décembre 2016, spectacle et remise de cadeaux aux enfants par le père Noël, à 15h à la salle des fêtes.

Dimanche 8 janvier 2017, Assemblée Générale du Comité des fêtes à 15h et galette des rois à la suite vers 16h, à la salle des fêtes.



A.C.C.A.

La saison de chasse 2016/2017 connaît une petite modification par rapport à la saison précédente, à savoir un dimanche sur deux est organisée une battue aux sangliers. Les personnes effectuant des sorties dans les bois peuvent, si elles le désirent, demander des précisions au président de l'association au téléphone : 04 75 94 71 11

Pas de changement pour les jours de chasse

Accueil Ibie

La saison touristique prend fin et les locations se font plus rares.

Le bilan de cet été 2016 est satisfaisant, les échanges entre hébergeurs ainsi qu'avec les partenaires ont très bien fonctionnés. Suite à la réussite de la 1ère édition des Deuches en Ardèche, nous commençons à en prévoir une 2ème pour fin mai 2017. L'association travaille sur la refonte de son nouveau site internet qui a changé son image afin d'être plus attractif et performant.

Pour tout renseignement complémentaire :

Notre site : giteibie.com Tel : Association Accueil Ibie : 04 75 37 46 72



Collectif local « stop aux gaz et huile de schiste »

Notre campagne d'information de l'été sur les marchés de Villeneuve de Berg a surtout porté sur les traités CETA et TAFTA (Accord Canada/Europe et USA/Europe). Nous avons expliqué et informé les habitants de nos villages ainsi que les touristes visitant notre région.

Le CETA doit être signé à l'unanimité fin octobre 2016 par les 28 pays membre de l'Europe. Le TIPP quant à lui est toujours en discussion à la Commission Européenne.

Pour le moment, le gouvernement Wallon a rejeté le CETA, ce qui met la Belgique dans une situation délicate.

Nous rappelons que si ces accords sont signés, ce sera la porte ouverte aux permis de recherche et d'exploitation des huiles et gaz de schiste. N'oublions pas que le Canada est favorable aux gaz de schiste et que les pétroliers américains exploitent les gaz de schiste au Canada.

Concernant les permis en cours, nous attendons toujours la réponse du Ministère de l'Ecologie à nos questions. En cas de changement de majorité après l'élection présidentielle, le problème ressurgira puisque non complètement résolu à ce jour. Le 15 octobre une manifestation a eu lieu à Paris et dans plus de 40 villes de France pour réaffirmer l'opposition d'une majorité de la population aux traités de libre échange CETA et TAFTA.

Nous avons signé la pétition adressée à François Hollande lui demandant de ne pas signer ces accords.

L'atelier créatif

Animé bénévolement par Mélanie COMTE, l'atelier créatif reprend ses activités le dimanche 13 novembre 2016 à 11h, salle de réunion de l'ancienne école.

Vous avez pu admirer les créations de cet atelier lors de l'exposition à la chapelle des Salelles, durant la fête du pain. Alors n'hésitez pas à rejoindre celles et ceux qui nous ont fait partager leurs créations de l'année 2015-2016

L'atelier aura lieu tous les quinze jours. Mélanie vous attend à la salle de réunion de l'ancienne école.